Le Maroc rejette les critères de classement du PNUD établis sur la base d'indices et de critères obsolètes et insuffisants

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 13-10-2008 19:42:43

Le Maroc rejette les critères de classement du PNUD établis dans un esprit sommaire et sur la base d'indices et de critères obsolètes, sélectifs et insuffisants, a affirmé lundi M. Taib Fassi Fihri, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération.

"Nous rejetons le classement du PNUD et nous demandons une réévaluation de l'approche à travers une définition plus fiable et plus crédible des critères retenus", a souligné M. Fassi Fihri dans une déclaration à la MAP à l'occasion de la 7ème session du Conseil d'Association Maroc-UE à Luxembourg.

Le ministre a relevé qu' "à l'heure où l'Union européenne décide de faire confiance en le Maroc à travers un Statut Avancé en se félicitant et en encourageant l'ensemble des réformes qui ont été entreprises, en particulier en termes d'amélioration et de développement humain, et à l'heure où la Banque mondiale et le FMI se félicitent de la politique macro-économique suivie par le Maroc et de la pertinence de ses choix en matière de projets dans le domaine social et de développement humain, nous constatons avec regret que le PNUD continue dans sa tentative d'établir un classement mondial en adoptant un indice incomplet et statistiquement non fiable, qui se base seulement sur trois critères : le PIB par tête d'habitant, la santé à travers un seul agrégat et l'éducation en donnant davantage d'importance à la question d'analphabétisme".

M. Fassi Fihri a indiqué qu'il s'agit là d'un "classement contestable qui ne prend en considération ni l'élargissement de l'espace des libertés fondamentales, ni l'épanouissement individuel et la protection par l'Etat des droits des citoyens qui constituent l'un des vecteurs de développement humain, c'est-à-dire la sécurité et la capacité d'être libre dans un environnement socio-économique amélioré".

S'agissant précisément du développement socio-économique, le ministre a noté que le classement du PNUD ne prend pas aussi en considération des besoins pourtant essentiels en matière de progrès social et de développement humain, tel que l'accès à l'électricité, à l'eau potable et au logement décent, lesquels domaines ont connu sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI un saut quantitatif et qualitatif majeur.

Ce classement, a ajouté le ministre, ne tient pas en considération non plus d'autres critères de développement humain notamment l'accès à l'information et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

"Voilà pourquoi, conclut M. Fassi Fihri, il importe de dépoussiérer l'approche du PNUD et la mettre au diapason des véritables dynamiques du développement humain".

MAP